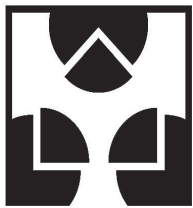




LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°318. oct / nov 2014.



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL

SOMMAIRE

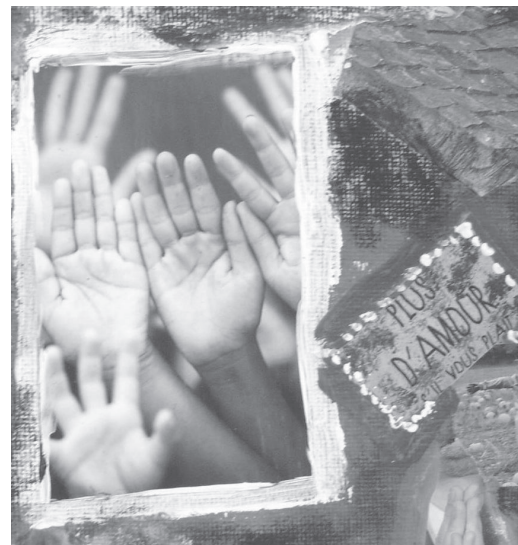
P.2 *FÉDÉRATION –*
IL QUARTO STATO EN 2014
Inauguration
/3 Debout et en marche

P.4 *FÉDÉRATION –*
17 OCTOBRE
Un rappel des actions du 17 octobre
/5 Photos au Parlement et à la manifestation

P.6 *NOS DROITS –*
RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT
Contre l'interdiction de mendier

P.7 *NAMUR –*
HORS CADRE
C'est notre histoire

P.8 *FÉDÉRATION –*
CA SE PASSE
Ici et là on se mobilise



REJOINDRE LE COMBAT DES PLUS PAUVRES

EDITORIAL

Au moment où vous recevez ce journal, nous sortons de la Journée mondiale du refus de la misère.

Depuis près de vingt ans, nous éveillons les 17 octobre sur un air répété de solidarité, de lutte et de résistance. Il semble bien, pourtant, que notre appel et notre combat soient écartés au profit de bien d'autres priorités.

Rejoindre les plus pauvres dans leurs combats doit rester le premier enjeu de toute action politique, sociale, culturelle, ... et même économique.

Les témoignages que vous découvrirez dans les pages de ce journal en rappellent bien les conditions.

L'équipe d'Andenne

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL**
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**

FEDERATION

« IL QUARTO STATO EN 2014 »

INAUGURATION

C'est en présence de nombreux militants des différentes régions du mouvement LST, de sympathisants, du Ministre Président de la Région wallonne, Monsieur Paul Magnette, de la Ministre de l'emploi, Madame Tillieux, de Monsieur Philippe Defeyt, Président de CPAS de Namur, Monsieur Hazée (écolo), des membres de l'école sociale de Namur que nous avons inauguré « Il Quarto Stato en 2014 » sur les grilles de l'Harscamp (anciennement le CPAS) le 16 octobre 2014 à la veille de la Journée mondiale du refus de la misère.



Il Quarto Stato est une peinture célèbre réalisée par Giuseppe Pellizza da Volpedo en 1901.

Cela signifie littéralement « le Quart-État ».

Le sujet du tableau est inspiré d'une grève de travailleurs, et met en scène les luttes sociales dans le monde du travail.

L'organisation des personnages a été longuement étudiée par Pellizza pour mettre en évidence l'idée d'avancée, celle d'un **peuple en marche**.

Le tableau est l'aboutissement d'une longue recherche commencée par le peintre 10 ans plus tôt.

Les titres donnés aux projets successifs témoignent du cheminement de l'artiste : *Les Ambassadeurs de la faim, La Grève,...*, *Le Chemin des travailleurs*, jusqu'au titre de l'œuvre définitive, *Il Quarto Stato*.

Giuseppe Pellizza da Volpedo décida du titre de ce tableau suite à la découverte d'une réflexion sur l'Histoire de la Révolution française, écrite par Jean Jaurès, qui sortait alors en édition italienne.

C'est l'expression d'un choix plus conscient de classe.

En France, jusqu'à la Révolution de 1789, le Tiers Etat désignait les députés de la bourgeoisie aux Etats généraux.

Ces Etats Généraux étaient composés de trois ordres : la noblesse, le clergé et la bourgeoisie. Ils ne regroupaient donc qu'une petite partie de la population. La toute grande majorité de la population n'était pas représentée. C'est cette institution, pourtant, qui votait les lois et levait les impôts.

Lors des Etats généraux de 1789, un révolutionnaire français, Louis Pierre Dufourny de Villiers publie les : "*Cahiers du quatrième Ordre : celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, l'ordre sacré des infortunés*".

Il dénonçait l'impossibilité pour les représentants des trois ordres (noblesse, clergé et bourgeoisie) de porter la parole, les analyses et les revendications du quatrième ordre. Il voulait que tous les citoyens, y compris et surtout les pauvres, soient pleinement citoyens et acteurs de la vie politique. Dufourny ne sera pas entendu.



« La nation est libre car elle délibère » écrit Dufourny, elle ne le serait point, si tous ses membres ne jouissaient pas de toute la liberté nécessaire pour faire, par tous les moyens, l'émission de leur vœu ».

FEDERATION

DEBOUT ET EN MARCHÉ

MOBILISATION

Le quatrième ordre mérite sa place, dans le concert des décisions qui le concernent, et qui concernent tous les hommes. Aujourd'hui, c'est une mission essentielle et première du Mouvement LST, avec les associations partenaires du suivi du Rapport Général sur la Pauvreté, que de permettre la création d'une parole collective, par le rassemblement des personnes qui résistent au quotidien à la misère, avec une attention toute particulière pour le plus pauvre. Et puis de permettre qu'elle soit entendue.

C'est le sens premier de notre engagement du 17 octobre.

Cette année, nous voulions nous faire entendre mais aussi nous faire voir.

Montrer ce qui nous mobilise.

Montrer notre créativité, notre dynamisme, notre dignité, celle d'un peuple en marche.

Une reproduction de la peinture « *Il Quarto Stato* » est suspendue depuis toujours, dans les locaux du siège de LST.

Cette peinture, suspendue comme une fresque enracinée dans nos murs, témoigne de la permanence de l'engagement et du combat des pauvres, pour plus de dignité et de liberté pour tous.

C'est pourquoi, le Mouvement LST s'est donné pour défi d'actualiser cette peinture, grâce à une mobilisation générale de toutes ses énergies.

Dans les lieux de rassemblement d'éducation permanente et dans les ateliers de nos CEC (centre d'expression et de créativité), des enfants, des adolescents et des adultes provenant de Namur, Andenne, Jemelle, Charleroi ont travaillé pendant six mois et sont fiers, aujourd'hui de présenter notre peinture « *Il Quarto Stato en 2014* ».

PRÉSENTATION DU TRAVAIL DE RÉALISATION DE « IL QUARTO STATO EN 2014 »

Pour vous permettre d'entrer dans cette actualisation d'« *Il quarto Stato* », nous choisissons de vous présenter le long cheminement de la réalisation de l'un des personnages.

Chacun d'entre eux, en effet, a été entièrement pensé et construit par un groupe militant particulier des différents lieux de rassemblement du Mouvement LST.

Chacun d'entre eux s'est enraciné dans un lieu organisé de résistance à la misère, pour s'inscrire dans l'œuvre collective. Des consignes techniques précises assuraient une structuration globale cohérente du point de vue artistique et esthétique.

Pour le reste, chaque groupe organisait l'expression et la créativité du personnage, selon le lieu, les ressources et les préoccupations de l'équipe.

SUIVONS LE CHEMINEMENT D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL...

Quelques rencontres permettent de découvrir l'œuvre initiale et de rappeler l'histoire et le sens du nom choisi en 1901 par Giuseppe Pellizza, « *Il Quarto Stato* ».

Pouvait alors commencer un travail d'expression sur ce que nous en dirions, aujourd'hui, en 2014, à partir d'une question assez précise : pourquoi suis-je, ou sommes-nous, prêts à me, ou nous, mobiliser, à nous battre, aujourd'hui?

Pour entrer dans le projet, avec des découpages et des collages, seul ou à quelques-uns, mais toujours en ateliers collectifs, nous avons exprimé un moment particulier de notre vécu, qui nous tient à cœur.

Pour l'un, c'est la sortie de l'errance et de la rue, avec l'appui d'un ami et de solidarités solides ; pour l'autre, c'est le placement des enfants ou l'expulsion du logement ; pour un autre encore, c'est le souvenir d'une mobilisation importante de solidarité contre la répression des chômeurs,... les propositions jaillissaient avec une créativité généreuse.

Autant de constats, de ressentis ou d'analyses, d'expériences de résistance collectives, ou de combat quotidiens, ou encore de rêves et d'espoirs... Autant d'œuvres individuelles ou collectives d'une première expression de ce qui nous mobilise, et qui est aussi le combat des amis encore plus pauvres. Un grand moment bonheur que cet échange du résultat de nos réflexions et de notre travail. Les thématiques retenues, et déjà, pour la plupart sous la forme d'une illustration, nous pouvions entamer, pour chacune d'elles, une expression nouvelle dans laquelle se mêlent la peinture et le collage.

Un long labeur de recherche d'une qualité esthétique qui corresponde au mieux à la profondeur du message.

Une vingtaine de toiles se sont alignées, progressivement, sur les murs de notre local de réunion.





FEDERATION

AU PARLEMENT WALLON CE 17 OCTOBRE 2014

EN PRÉSENCE DE MONSIEUR ANDRÉ ANTOINE, PRÉSIDENT DU PARLEMENT WALLON, DES PARLEMENTAIRES ET DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, DES MILITANTS ONT OSÉ DIRE CE QU'ILS VIVENT AU QUOTIDIEN.

Ce 17 octobre, nous nous sommes rassemblés devant la Dalle en l'honneur des victimes de la misère, accrochée au mur du Parlement wallon. Nous avons partagé les témoignages de plusieurs familles qui se battent au quotidien pour faire face à la pauvreté.

Cette année, c'est par une mise en scène que nous avons introduit la cérémonie après le discours de Monsieur André Antoine, Président du Parlement wallon.

Nous avons pris la parole autour de notre thématique de cette année en donnant vie aux différents personnages de notre peinture monumentale.

Notre "montage" est actuellement au pied de la Dalle avec un mot explicatif. Notre objectif était de permettre aux parlementaires qui n'étaient pas présents lors de la cérémonie, de prendre connaissance du contenu de notre interpellation.

Il est important de rappeler nos luttes individuelles et collectives pour survivre et pour se garantir une sécurité d'existence face à ce qui opprime.

Pour rappeler notre mobilisation permanente pour refuser les répressions accrues que vivent les plus pauvres.



« Ce qu'on retient de nous, c'est qu'on est des chômeurs, des incapables ! On ne voit pas tout ce qu'on a fait, ce qu'on est capable de faire... »

« La débrouille, la ferraille, la mitraille, la récup, la manche, les p'tits boulots, les fleurs... on nous interdit tout.

On nous prend tout.

On sanctionne toutes nos initiatives.

Après on nous traite d'incapable et on nous active à un euro de l'heure »

« On nous montre du doigt.

On nous condamne.

On nous accuse. On nous contrôle.

On nous sanctionne. On nous réprime.

On nous criminalise. On nous méprise.

On nous utilise. On nous divise. »

Voici ce que les militants ont dit :

« J'ai travaillé plus de 18 ans dans la sidérurgie et d'autres secteurs, mais toujours en intérim. En janvier 2015, je perds mes droits au chômage. C'est comme si je n'avais jamais travaillé ».

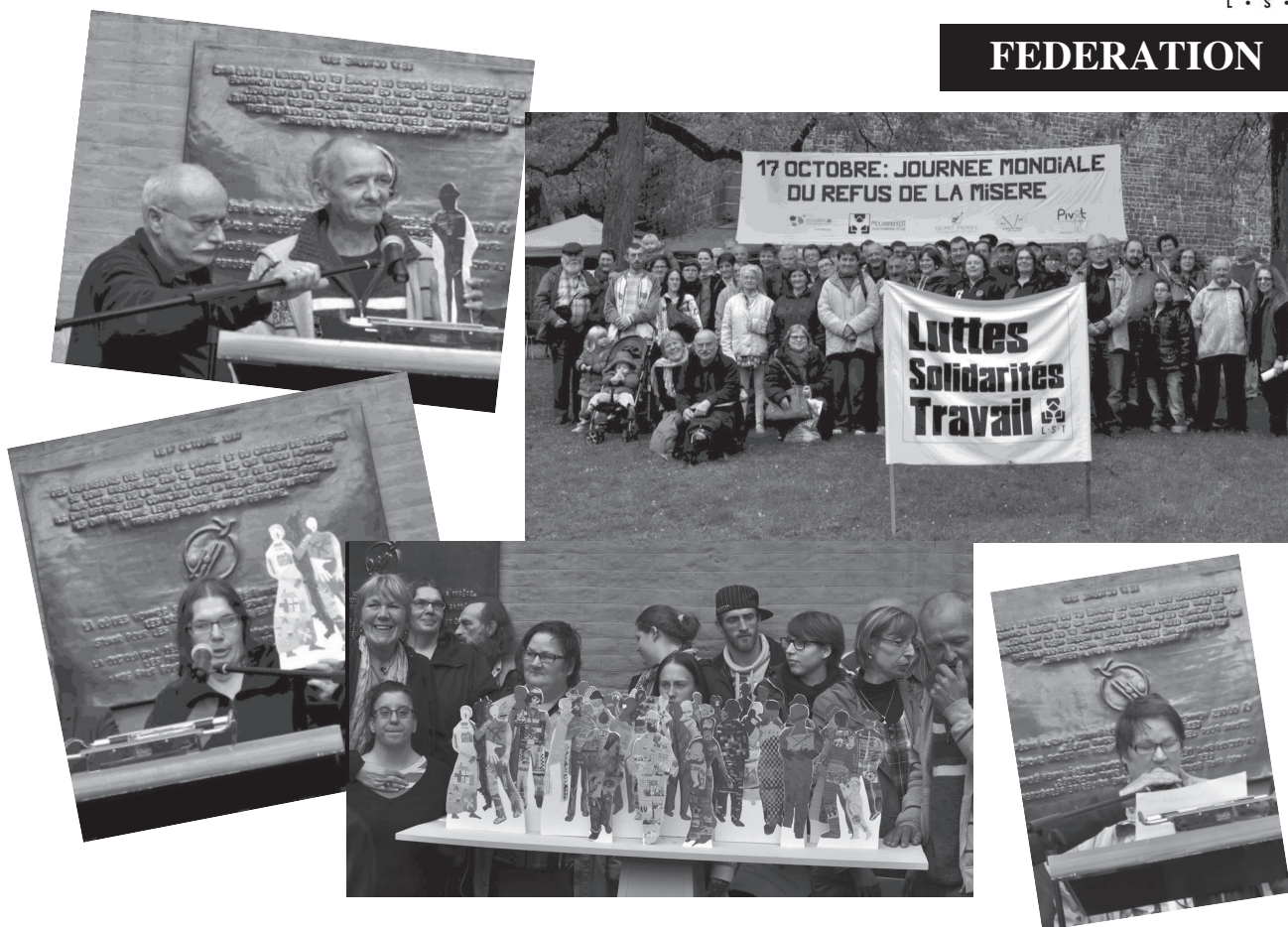
« Chasser les mendiants, c'est une répression intolérable »

« La peur pour mes enfants, de ne pas savoir les nourrir, c'est tous les jours que je la vis. »

« Nier aux pauvres la capacité d'être parents, c'est une répression intolérable »



FEDERATION



Nous étions plusieurs militants du mouvement LST à participer à la manifestation nationale organisée en front commun par les trois syndicats le 6 novembre 2014.

PETITES NOUVELLES

NAISSANCES

Lucie est née le 5 septembre 2014 chez Christophe LEDIEU et Sarah MAROY. Félicitations aux parents et aux grands-parents.

Anne STASSE, militante à LST Andenne, est mamy d'une petite Keissy née le 22 septembre. Toutes nos félicitations aux heureux parents et à toute la famille.

ANDENNE – NAMUR- FONTAINE

DÉCÈS

Le frère de Marie-Louise LECLERC, militante depuis de nombreuses années à LST Andenne est décédé fin septembre. Toutes nos pensées à la famille.

Sylvie BARBIER est décédée le 2 octobre 2014. Toutes nos pensées à la famille.

Robert GOLARD est décédé le 31 octobre 2014 à Fleurus. Il est le beau-frère de Jean-Claude GENARD.

NOS DROITS

NAMUR INTERDIT LA MENDICITÉ

LE 26 JUIN 2014, LA VILLE DE NAMUR ADOPTE UN ARRETE COMMUNAL INTITULE « REGLEMENT GENERAL RELATIF A LA MENDICITE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE NAMUR ».

Dans le journal du mois de septembre, nous avons résumé cette nouvelle réglementation, en vigueur au 1^{er} juillet 2014 jusqu'au 30 juin 2015.

L'asbl LST s'est associée à la Ligue des Droits de l'Homme pour introduire un recours en annulation contre cet arrêté devant le Conseil d'Etat. Le dossier n'a pas encore été tranché. Le recours vise à faire suspendre l'application du règlement jusqu'à ce que le Conseil d'Etat statue sur la demande d'annulation, d'autre part d'annuler ce règlement.

En attendant l'issue de ces recours, le règlement est pleinement d'application.

Voici les arguments juridiques avancés pour demander l'annulation de cet arrêté.

PREMIER ARGUMENT : GARANTIR DES CONDITIONS D'EXISTENCE DIGNES À TOUS

L'objectif n'est pas de défendre le droit de mendier pour lui-même. Tendre un gobelet à la charité d'autrui, être l'objet de la bonne ou mauvaise conscience du passant, dépendre de son bon vouloir, ne pouvoir rien revendiquer et devoir dire merci, ne s'apparente guère à un processus libérateur par lequel l'homme s'émancipe d'une situation de misère.

L'objectif est plutôt de combattre les politiques qui punissent les plus faibles, qui criminalisent ceux que la vie amène à faire la manche.

L'objectif est de rappeler que si des gens mendient, c'est entre autres parce que les revenus sont insuffisants.

C'est un premier argument pour demander l'annulation du règlement « mendicité » : dénoncer le fait qu'une multitude de personnes n'ont pas accès à un emploi suffisamment rémunérateur, et que les revenus de la sécurité sociale sont insuffisants pour vivre décemment, de sorte que recourir à la mendicité devient un moyen nécessaire pour (sur)vivre ou faire (sur)vivre ses proches.

Un règlement qui interdit la mendicité porte dès lors atteinte à l'ultime moyen que certains doivent utiliser pour pallier le manque de revenus du travail et l'insuffisance des allocations sociales, et constitue donc une régression par rapport au niveau de protection que l'Etat doit garantir à tous ses citoyens.

La fragilité, la précarité et l'insuffisance, pour un grand nombre de gens, des revenus du travail ou des allocations sociales violent donc l'obligation de l'Etat belge de « garantir à toute

personne un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence » (article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, conclu à l'ONU en 1966 et ratifié par la Belgique).

S'il est inadmissible que certaines personnes ne puissent trouver que dans la mendicité la voie vers une existence digne, cette possibilité ne peut leur être retirée par l'autorité communale, comme elle le fait à travers le règlement « mendicité ».

Attention toutefois à ne pas se tromper de combat et de cible.

Dans les commentaires de l'avocat de la Ville de Namur, on lit ceci : « il est curieux que l'asbl LST, dont l'objet social est de combattre ce qui produit la pauvreté, défende la mendicité qui ne paraît pourtant pas un moyen approprié pour se libérer de la misère ».

D'accord avec la deuxième partie de la phrase : la mendicité n'est pas un moyen digne de construire une vie digne. Mais pas d'accord avec la première partie de cette phrase : le combat des familles qui se rassemblent à LST n'est pas de défendre coûte que coûte le droit de mendier, mais de dénoncer le fait que certains sont acculés à le faire pour (sur)vivre, pendant que l'autorité communale réprime l'un des seuls moyens encore accessibles pour y arriver.

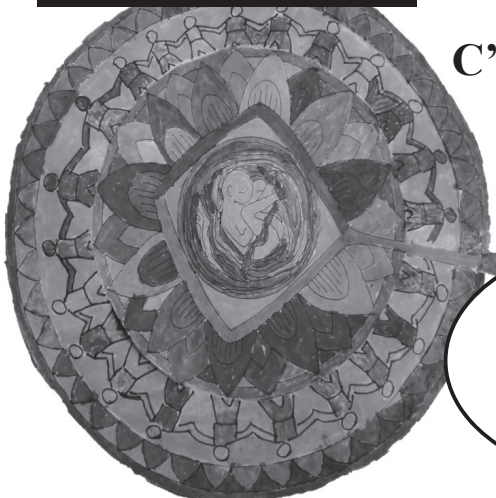
À suivre,

Philippe Versailles



FÉDÉRATION

C'EST NOTRE HISTOIRE



**Hors
Cadre**

«L'inauguration, c'était un moment important.
Ça me rappelait mon enfance, mon histoire au travers de toutes
les phrases que j'ai entendues au Parlement.
J'avais les larmes aux yeux quant on a montré la peinture, je me
voyais dedans, derrière chaque personnage.
C'est notre histoire ».



Qu'elle était belle cette aventure
A réaliser, ensemble, cette peinture.
D'après la toile « Il quarto stato »
On a fait quelque chose de très beau.

Quand on l'a inaugurée,
Quand elle s'est dévoilée,
J'étais si fière, tellement émue
Et même que le Ministre l'a vue.

On portait tous des panneaux
Avec dessus écrits des mots.
« Les gens dans la rue, c'est triste !
Vous comprenez, Monsieur le
Ministre ? »

Joëlle

" Ca fait tellement longtemps qu'on
ne m'écoute pas.

Alors, avoir une vie sociale, sortir
de chez soi et rencontrer des gens.
Pouvoir communiquer.

Rencontrer des gens qui ont des
problèmes comme nous.

Vivre ainsi plus de solidarités.

C'est important".

« Les personnages de la peinture n'ont
pas de visage reconnaissable.

Chacun peut se reconnaître derrière ».





CA SE PASSE

NOVEMBRE	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
	03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

Concertation énergie et eau (03-04)
Inter-journal (05-06)
Atelier famille (06-07)
Agora (07-08)
Atelier le fil (08-09)

Une délégation se rend au conseil communal (05)
Préparation des concertations (06-07)
Présentation de la plaquette sur les écrits de l'Aide à la Jeunesse (AGORA) (07)

DECEMBRE	01	02	03	04	05	06	07
	08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Concertation accès à l'eau, l'énergie, la justice et la petite enfance (01-02)
Une délégation se rend au conseil communal (03)
Assemblée des militants à Fontaine (06-07)
Colloque pauvreté (01)
Inter-journal (02-03)
Atelier famille (03-04)
Agora (04-05)
Le fil (06)

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 09 et 23 décembre. A Andenne, les mardis 2, 16 et 30 décembre. A Noisieux, le lundi 15 décembre. A Binche, le lundi 1 décembre. A Fontaine, le vendredi 19 décembre.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis à 17h, tous les quinze jours. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h, tous les quinze jours

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** reprend en septembre, avec pas mal de projets entre nous et en collaboration.

LES PERMANENCES : le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en

BIBLIOTHÈQUE DE RUE avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

ANDENNE

NAISSANCE

Un petit Mathéo est né le 07 octobre 2014 chez Sandra CARPENTIER, militante à LST Andenne. Toutes nos félicitations à la famille et aux proches

L'équipe du journal la main dans la main présente ses excuses auprès de ses lecteurs et lectrices pour le non parution du journal du mois d'octobre. Avec la préparation de l'inauguration le 16 octobre de « Il Quarto Stato en 2014 » et le 17 octobre « la journée mondiale du refus de la misère » nous n'avons pas eu le temps de préparer ce journal.

L'éditeur responsable

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

d'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises de *Ciney-Marche-Jemelle :* Chantal, Fabien
de Namur : Andrée, Cécile, Luc, Gwendoline et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
 L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
 Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
 andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
 L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
 Route de France, 5 - 5377 Baillonville
 ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:
 Fabien Lardinois
 Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand
 Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
 hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :
 L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
 Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
 namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
 Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
 Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
 tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS
 RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
 Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387
 de la Fédération Luttes Solidarités Travail
 27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG